

Brèves d'info

FO DGFIP 25

Septembre 2014

Site web local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/025/>

Mél : fo.drifip25@dgfip.finances.gouv.fr

Besançon, le 16 septembre 2014

RENTREE AUTOMNALE A LA DRFIP 25

Comité Technique Local du 16 septembre 2014 Déclaration Liminaire

Les représentants FO DGFIP du Doubs ont décidé ce jour d'interpeller la Direction Locale.

Madame la Présidente du CTL

A chaque Comité Technique Local vous indiquez aux représentants élus que les revendications nationales lues dans les déclarations liminaires ne vous concernent pas. Aujourd'hui nous allons faire en sorte de rester "local"...

Depuis des années les différents services départementaux de la Direction Régionale des Finances Publiques du Doubs sont soumis à rude épreuve.

En effet les représentants FO DGFIP constatent chaque jour lors de leur visite dans les différents services :

- la détérioration avérée des conditions de travail des agents soumis à une pression psychologique de plus en plus forte de la part d'une Direction Locale qui navigue à vue,
- un déferlement de notes de services, notes techniques élaborées par une Direction Générale coupée des réalités du terrain.
- une gestion du quotidien de plus en plus difficile où l'improvisation devient la règle pour faire fonctionner des services à bout de souffle du fait de la suppression aveugle et sournoise des effectifs locaux et des restructurations à répétition.

S'agissant des visites techniques et managériales initiées par la Direction Locale, celles-ci sont nécessaires mais doivent être adaptées notamment dans le cadre des services qui rencontrent des difficultés. Le réseau local doit bénéficier d'un accompagnement permanent lui permettant ainsi de rendre un travail de qualité.

En ce qui concerne le dialogue social, les représentants FO-DGFIP ont demandé plusieurs fois à votre Direction Locale de pratiquer une information la plus pertinente possible et de qualité envers les organisations syndicales départementales dans le cadre d'un dialogue social enrichi et constructif. Malgré une amélioration, ils constatent à ce jour qu'ils n'ont été que partiellement entendus.

Les organisations syndicales locales réclamaient depuis plusieurs mois l'analyse du tableau de bord de veille sociale. Le 9 septembre 2014 cette analyse a été retirée subitement de l'ordre du jour. Pour quelle raison ???

Par ailleurs, il a été refusé de décaler l'ordre du jour relatif à la fusion des SIE de Montbéliard, cette demande était justifiée par le fait que les délégués du personnel siégeant au CHSCT prévu demain puissent rendre légitimement un avis sur cette restructuration. Est ce le signe d'une volonté affirmée de la Direction Locale de vouloir passer en force en ignorant les futurs problèmes d'organisation et de vie quotidienne des agents dans cette nouvelle structure comme c'est actuellement le cas sur une majorité de sites restructurés de notre département.

Enfin s'agissant des documents "minimalistes" communiqués pour avis aux délégués du CHSCT sur ce projet, ceux-ci ne sont pas identiques à ceux communiqués aux représentants de cette instance.

Aujourd'hui, les représentants élus des personnels devront donner un avis sans connaître l'organisation future du SIE de Montbéliard (nombre d'agents, nombre d'IFU, répartition des tâches).

Les représentants FO-DGFIP demandent donc de nouveau que cet ordre du jour soit reporté.

Madame la Présidente nous attendons donc des explications claires et précises de votre part.

Les représentants FO-DGFIP

Francois CHATEAU Alain Faivre

4 décembre 2014, l'élection syndicale
Nous sommes tous concernés
Votez pour les listes locales FO-DGFIP et les
listes nationales Force Ouvrière !!!



